

Oraux d'entraînement type Mines-Ponts (« Grandes Mines »)

Nature et conditions de l'épreuve

Analyse d'un texte de réflexion (extrait d'un essai ou d'un article de la presse d'idées) sur un thème hors programme, contemporain (postérieur à 1950) ; longueur : 650-750 mots.

Préparation : 30', interrogation : 30'. Vous avez le droit d'écrire sur le texte. Au concours, un dictionnaire (noms communs + noms propres) est mis à votre disposition lors de la préparation.

Coef. à l'oral : 6/41.

Déroulement de l'épreuve

30' à décomposer en trois temps :

- exposé (20') :
 - analyse du texte (5-7')
 - développement personnel sur un aspect central du texte, digne d'intérêt et de prolongement (12-15')
- entretien (10').

1. L'analyse du texte (5-7')

Elle se divise elle-même en deux temps :

a. Une brève introduction : il faut

- situer le texte et son auteur ou autrice, en vous appuyant sur la légende fournie (voir *infra*)
- formuler (en une phrase) le thème du texte ou son enjeu principal, en caractérisant son approche (le texte se propose-t-il d'examiner un problème ? d'analyser une situation ? d'élaborer une pensée ? de contester une thèse ? de créer une polémique ?...)
 - ➔ cette formulation peut prendre l'aspect de ou être accompagnée par une problématique, soit la question à laquelle le texte se propose (explicitement ou implicitement) de répondre
- formuler (en une phrase également) sa thèse principale
- en annoncer le plan argumentatif, repéré grâce aux liens logiques, aux unités de sens..., en précisant le cas échéant quelle forme il prend (annonce d'une thèse puis développement, confrontation de points de vue différents pour en rejeter un et en adopter un autre, examen d'une thèse puis d'une antithèse, constat suivi d'exemples...)
 - ➔ ici, n'oubliez pas d'indiquer explicitement les limites de chaque grande partie du texte, en vous aidant des paragraphes ou, mieux encore, des numéros de lignes.

Rq. bien lire la légende qui accompagne un texte : elle comporte en général

- le nom de l'auteur ou autrice
- le titre de l'œuvre dont est tiré l'extrait :
 - si c'est un livre : en italiques

— si c'est un article : entre guillemets (l'ouvrage ou revue dont il est tiré est mentionné ensuite, en italiques la plupart du temps)

- éventuellement, en caractères droits, le nom de la maison d'édition.

Ex. Anne-Marie Roviello, *Sens commun et modernité chez Hannah Arendt*

➔ le texte confié à notre étude est extrait de l'essai *Sens commun et modernité chez Hannah Arendt*, d'Anne-Marie Roviello

Juliette Roussin, « Fausses nouvelles : trouble dans la croyance », *Esprit*, 479

➔ le texte confié à notre étude est extrait d'un article de Juliette Roussin intitulé « Fausses nouvelles : trouble dans la croyance », et paru dans (le numéro 479 de) la revue *Esprit*.

b. L'analyse proprement dite : elle suit **strictement** le plan mis en évidence dans l'introduction, et donc l'ordre du texte.

Il s'agit ici non pas de résumer le texte, mais d'étudier la stratégie argumentative sur laquelle il repose.

Ainsi, pour chacune des parties repérées, il faut travailler selon 3 axes principaux :

- la restitution de la structure du texte : comment chaque partie est-elle reliée à ce qui précède et à ce qui suit ?
➔ il faut ici expliciter les liens logiques entre arguments, paragraphes, grandes parties...
- la reformulation des arguments
➔ comme en résumé, elle doit être autonome (ce qui permet de vérifier que l'ensemble du texte a été bien compris), explicite, sans paraphrase ni citation (toute citation du texte doit être explicitement signalée)
- la mise en évidence des procédés argumentatifs : quelles figures de style, schémas logiques, jeux d'énonciation, tons, registres, exemples... sont utilisés pour emporter l'adhésion du lecteur ou de la lectrice ?
➔ vous n'aurez évidemment pas le temps de faire une analyse stylistique complète du texte, et ce n'est d'ailleurs pas l'objectif de l'épreuve : relevez les éléments les plus saillants et significatifs.

Ce temps d'analyse permet de vérifier que vous avez à la fois

- une bonne compréhension du texte, à l'échelle générale de ses enjeux et dans le détail de son propos
- une prise de recul, une distance critique suffisante pour repérer la mise en œuvre technique de l'argumentation, les principes de réflexion qui la sous-tendent et ses failles éventuelles.

Après une transition brève mais claire (évittez toutefois les « J'en ai fini avec l'analyse, je passe au développement » — un peu abrupt !), on passera à l'étape suivante de l'épreuve :

2. Le développement personnel à partir du texte (12-15')

Il s'agit ici de développer une réflexion personnelle structurée, à partir d'un enjeu essentiel du texte, dégagé pendant le temps d'analyse ; vous pouvez même prendre pour point de départ une phrase du texte, choisie parce qu'elle en exprime l'idée majeure.

Il s'organise comme suit :

a. Une très brève introduction : c'est en fait

- la formulation de la problématique, inspirée par le texte (et non artificiellement plaquée dessus), en justifiant ce choix par l'importance de cette question dans l'argumentation de départ et de ses enjeux

→ il doit s'agir d'un véritable axe directeur de la réflexion, ni trop général, ni réducteur, assez précis toutefois pour permettre une réflexion fine, et assez personnel pour ne pas amener à reprendre strictement les thèses et arguments du texte analysé ; c'est aussi l'occasion de définir précisément les termes qui guideront votre réflexion

- l'annonce du plan que suivra le développement.

b. Le développement proprement dit, en deux ou trois parties.

Il obéit à quelques règles immuables :

- quel que soit le type de plan choisi, ses différentes parties doivent montrer une progression claire : comme toute argumentation de type dissertatif, il faut, de façon méthodique et non redondante, mener l'auditoire d'un point A à un point B pour convaincre, en approfondissant les arguments et problèmes posés par la réflexion, que ce soit en montrant les nuances et limites ou en les organisant du plus évident au plus subtil
- chaque partie doit s'appuyer sur des exemples judicieusement choisis (et toujours **extérieurs au programme de l'année**), tirés d'œuvres culturelles (littéraires, picturales, cinématographiques...), de l'histoire, des sciences, y compris humaines, de l'actualité, de la politique... permettant de montrer l'étendue de sa culture personnelle et de sa curiosité, mais aussi sa capacité à confronter sa réflexion à la réalité
- il est une phase de réflexion, et non une tribune permettant de développer une opinion politique, par exemple.

c. Une brève conclusion : elle propose un bilan de la réflexion en montrant clairement les apports du développement par rapport à la question de départ.

3. L'entretien (10')

Il est conduit par l'examineur ou examinatrice, qui pose des questions de différentes natures :

- reprise d'un point de l'analyse (sens d'un mot ou d'une expression, procédé argumentatif ou stylistique du texte...) ou de la réflexion personnelle, pour le préciser, l'approfondir ou inviter à le discuter, à le nuancer, à le rectifier
- approfondissement ou enrichissement des exemples cités à l'appui de la réflexion personnelle
- élargissement de la discussion autour du thème du texte, pour sonder la culture du candidat ou de la candidate et sa capacité à élaborer rapidement une réflexion fine et structurée.

Aucune des questions posées lors de l'entretien n'est un piège ! Elles sont là, au contraire, pour aider le candidat ou la candidate à se reprendre et à préciser son propos là où c'est nécessaire, ou à montrer des connaissances ou idées que le propos initial n'a pas permis de mettre en évidence.

Il faut donc, pendant ce dernier temps de l'épreuve, faire preuve d'écoute et de recul sur ce que l'on a dit, mais aussi de conviction, sans essayer de deviner ce que l'examineur ou examinatrice aimerait entendre (ni assurance excessive, ni humilité déplacée) : c'est avant tout l'honnêteté intellectuelle qui permet de bien répondre aux questions de l'entretien, il n'y a pas de réponse-type à ces dernières.